

# PÊCHE SPORTIVE LITTORAL CATALAN

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

Les personnes nommés ci-dessous se sont réunis le 8 janvier 2017 à 6 Boulevard de la Côte Radieuse 66140 pour constituer le club : « Pêche Sportive Littoral Catalan », désigné ci-après PSLC.

Les présents : Monsieur Alain BANÉGUES, Madame Michelle BANÉGUES, Monsieur Christian BRÉBION.

L'Assemblée Générale Constitutive s'est déroulée le 8 janvier 2017 à 6 Boulevard de la Côte Radieuse 66140 de 09h00 à 11h45 ayant pour objet la création de l'entité juridique Pêche Sportive Littoral Catalan (PSLC).

Elle a été dirigée par Alain BANÉGUES.

- Présentation du projet de création d'un club de pêche sportive et loisir en mer.
- Choix du nom, de l'objet et du siège social.
- Approbation des statuts.
- Election, désignation des premiers membres dirigeants.
- Vie associative.
- Question diverses

Après débat, les points ci-dessus ont été mis aux voix.

### DÉCISION 1 :

Le club Pêche Sportive Littoral Catalan (PSLC) est représenté et affilié au sein de la Commission Nationale de la Fédération Française des Pêches Sportives/Mer (CNFFPS/MER), pour ce faire adhère aux statuts et règlements de celle-ci et a pour objet :

- a) De regrouper, de protéger et d'informer les membres du club dont les adhérents et licenciés pratiquent les activités mer de la Commission Nationale FFPS/Mer.
- b) De promouvoir et de développer toutes les pêches en mer dans le cadre des lois qui les réglementent.
- c) De représenter, de défendre les intérêts de l'ensemble des membres du club auprès de la Direction départementale du Ministère de la Jeunesse et des Sports, du Comité départemental Olympique et Sportif Français, du Ministère de l'Environnement et des autres instances ayant à connaître des activités de la CNFFPS/Mer.
- d) De participer à la protection de la faune, de la flore et de l'environnement en facilitant le travail des organismes de recherches.
- e) D'encourager et de favoriser le tourisme halieutique marin sur l'ensemble des côtes françaises.
- f) De respecter et faire respecter la législation sur le Développement Durable le sport s'engage.

Il pourra être composé de commissions sportives et de loisirs en fonction des activités Mer.

### DÉCISION 2 :

Après avoir revu l'ensemble des conditions retenues, les personnes décident la création du club PÊCHE SPORTIVE LITTORAL CATALAN - Association loi 1901 - dont le sigle est PSLC.

Dont le siège social de l'association sera chez le Président conforme aux statuts.  
6 Boulevard de la Côte Radieuse 66140 Canet en Roussillon

### **DÉCISION 3 :**

Les statuts sont approuvés, ils seront joints en annexe du présent procès-verbal, qui sera publiés conformément à la loi.

### **DÉCISION 4 :**

Mise en place de l'instance dirigeante, c'est-à-dire le Comité Directeur, est composé ainsi :

Alain BANÉGUES - Michelle BANÉGUES - Christian BRÉBION

Conformément à l'article 12 des statuts le bureau est constitué à savoir :

Président : Alain BANÉGUES  
Secrétaire : Christian BRÉBION  
Trésorière: Michelle BANÉGUES

Le Comité Directeur sera développé après l'adhésion d'autres membres adhérents et licenciés sportifs au club.

Après l'annonce faite de la composition du Bureau Directeur.

Celui-ci s'est poursuivi pour valider les décisions proposées dans l'ordre du jour à savoir :

La validation des statuts conformes à ceux présentés.

L'adresse du siège social chez le Président : Alain BANÉGUES, 6 Boulevard de la Côte Radieuse 66140 Canet en Roussillon.

L'ouverture d'un compte bancaire (la trésorière, le Président).

Une adresse mail de correspondance (le Président).

Un Règlement Intérieur.

L'adhésion au club, Jeunes gratuites, Adultes 20 Euro révisable annuellement par le bureau directeur.

La cotisation à la CNFFPS/Mer, les licences sportives jeunes et adultes définies par la Commission Nationale FFPS/Mer.

Engagement ligue sportive définie par la charte de la Commission Régionale FFPS/Mer de la discipline Bord.

La réunion de l'Assemblée Générale Constitutive s'est terminée à 11h45.

Fait à Canet en Roussillon, le 8 Janvier 2017

La Trésorière  
Michelle BANÉGUES

Le Président  
Alain BANÉGUES